



## Demission de contat cne pour raisons personnel

Par **valfleur**, le **12/11/2008** à **18:27**

Bonjour je suis en contrat CNE depuis le 01.12.2006 et je souhaite donner ma demission pour des raisons personnel, mais je voudrais savoir combien de préavis je dois donnée a mon employeur , tout en sachant que je suis chef d'equipe cadre coeficient 200 merci par avance d'une reponse rapide . J'ai oublié de vous dire que j'ai aussi posée mes congés par ecris il y a 1 mois 1et demis pour le 21janvier2009 au 4 fevrier 2009 n'ayant toujours pas de réponse d'autant plus que j'ai préciser que c'etait pour un voyage en martinique est ce que je peut prendre des vacance meme en etant en preavis pour demission ?